



HAL
open science

**NOTE DE LECTURE : Michelle Lecolle, Marie Veniard
& Olivia Guérin éd. (2018), “ Vers une sémantique
discursive : propositions théoriques et méthodologiques
”, Langages, n° 210, juin 2018, 128 pages**

Vincent Nyckees

► **To cite this version:**

Vincent Nyckees. NOTE DE LECTURE : Michelle Lecolle, Marie Veniard & Olivia Guérin éd. (2018), “ Vers une sémantique discursive : propositions théoriques et méthodologiques ”, Langages, n° 210, juin 2018, 128 pages. L’information grammaticale, 2019, 163, pp.52-60. 10.2143/IG.163.0.3286961 . hal-04028157

HAL Id: hal-04028157

<https://hal.science/hal-04028157>

Submitted on 14 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michelle Lecolle, Marie Veniard & Olivia Guérin éd. (2018), « Vers une sémantique discursive : propositions théoriques et méthodologiques », *Langages*, n° 210, juin 2018, 128 pages.

Ce numéro 210 de la revue *Langages* rassemble des travaux de sémanticien.ne.s qui ont en commun d'ancrer résolument leurs analyses dans le(s) discours. Plus précisément, les contributions réunies partagent à l'évidence le postulat selon lequel « les faits sémantiques se déploient sur différents niveaux de l'analyse, et (...) s'instituent en complémentarité et en intrication sur différents paliers linguistiques : morphème, lexème, syntagme, mais aussi séquence textuelle, texte, discours et interdiscours » (p. 10). C'est pourquoi les auteur.e.s entendent travailler exclusivement sur des usages contextualisés (au sens large du qualificatif). On observera que, dans leur présentation, les éditrices considèrent ce réquisit comme « le postulat commun que l'on pourrait assigner à la sémantique discursive » (*ibid.*, nos italiques). L'emploi de l'article défini singulier nous invite à penser que ledit postulat constitue à leurs yeux le critère décisif justifiant d'attribuer à des travaux cette étiquette ou ce label. On en infèrera que, de leur point de vue, les autres traits caractéristiques d'une sémantique discursive (désormais : SD) évoqués dans leur présentation et dans leur propre contribution (et désignés également comme des *postulats*) seront ou bien déductibles de ce postulat commun (et donc partagés par tous les travaux de SD) ou bien des traits notables, mais facultatifs, plus ou moins fréquemment associées à ces approches. Toutefois, cette inférence ne peut s'appuyer sur une affirmation plus explicite et l'on en vient à regretter que le foisonnement des formules employées pour caractériser la SD fasse un peu obstacle, dans cette présentation, à une vision claire sur ce point essentiel. Il est vrai que, comme les éditrices le soulignent, tous les textes du numéro ne se réclament pas explicitement de la sémantique discursive, même si tous contribuent à baliser la démarche que l'on peut lui associer.

Le lecteur pourra être dérouteré dans un premier temps par une contradiction apparente entre l'intitulé du numéro, à orientation fortement prospective ou programmatique¹, et le texte même de la présentation faisant état d'une déjà substantielle littérature susceptible de se trouver rattachée à la SD. Il s'interrogera peut-être : la SD dont il est ici question existe-t-elle déjà ou est-elle encore à venir ? et, dans ce dernier cas, les études empiriques proposées dans ce numéro, tout comme les travaux de sémantique antérieurs mentionnés par les diverses contributions au titre de la SD, méritent-ils pleinement ce qualificatif ? Cette contradiction apparente se dissout toutefois si l'on comprend que les contributeurs ne prétendent pas inaugurer un domaine de recherche ou un courant nouveau, mais bien s'appuyer au contraire sur une littérature déjà riche. Il ne s'agit pas tant pour eux de tracer ou d'esquisser les voies d'une sémantique discursive encore à venir que de tirer les enseignements de plusieurs décennies d'approches discursives du sens afin d'en cerner les caractères communs et les spécificités, de contribuer à leur conversion en un champ disciplinaire relativement unifié et, bien évidemment, d'aider à leur pleine reconnaissance – tout en les illustrant par des études empiriques représentatives. La conversion entreprise passe par une *capitalisation* (p. 6 et p.7) et une synthèse de *pratiques et postulats* (p. 7) couronnée par une *démarche d'unification* (p. 7).

Le numéro tout entier n'en est pas moins marqué par une tension constante entre *synthèse* (ou bilan), nécessairement provisoire, et *programme*, entre rétrospection et propositions. À cette première tension s'en ajoute une deuxième, entre recherche de l'unité et diversité des approches convoquées. Ainsi, la souplesse dont font montre les éditrices ne les empêche pas de marquer quelque distance à l'égard de la linguistique de corpus (p. 8). On relève d'autre part quelques divergences entre les contributions. Les choix théoriques de R. Missire en particulier, à commencer par ses définitions restrictives du discours ou de la SD, ne coïncident pas rigoureusement avec ceux des éditrices. Enfin, on peut être également sensible à une légère hésitation entre l'entreprise d'unification revendiquée et l'assimilation de la sémantique discursive à une simple *démarche* (p. 6) – que l'on pourrait, en conséquence, se contenter de définir par une attention particulière à certains caractères ou dimensions du sens.

Nous choisirons dans ce compte rendu de nous concentrer plus particulièrement sur les articles les plus théoriques, ceux de R. Missire et de M. Lecolle, M. Veniard & O. Guérin, sans délaisser pour autant les quatre autres contributions, toutes consacrées à l'étude de diverses unités lexicales considérées dans une perspective discursive. On pourrait s'étonner, compte tenu du principe de multidimensionnalité évoqué plus haut, de l'absence d'études empiriques consacrées à des unités d'empan plus large, en dépit de quelques aperçus offerts par l'article de R. Missire. Toutefois, il eût été sans doute difficile de réunir en un seul numéro des études empiriques représentatives de tout ce que l'on peut faire au titre de la SD, et l'on peut estimer que ce privilège accordé au lexique présente aussi l'avantage, en facilitant les comparaisons, de mieux illustrer la variété des approches possibles au sein de la SD.

Michelle Lecolle, Marie Veniard, Olivia Guérin

¹ Par contraste avec le *pour* choisi par les éditrices pour ouvrir le titre de leur propre contribution, la préposition *vers* ménage toutefois encore une marge d'évolution non négligeable.

La contribution propre des éditrices s'inscrit dans la perspective d'une « cartographie » (p. 35) des approches pouvant, de leur point de vue, relever d'une SD. Après avoir identifié six « postulats », que partageraient lesdites approches, postulats formulés une première fois dans la présentation du numéro, elles choisissent d'en détailler deux, qu'elles illustrent à l'aide d'exemples empruntés à leurs propres travaux : le postulat de la nature dynamique du sens, par-delà l'opposition langue / discours, et celui de sa multidimensionnalité. S'agissant de la définition du terme *discours*, elles se réfèrent à la fois à Rastier (2001) et, surtout, aux caractéristiques du discours relevées par Maingueneau (dans Charaudeau & Maingueneau (éds) 2002 : 187-190).

Multidimensionnalité du sens

Les auteures affirment ici leur dette à l'égard de l'analyse de discours – et, notamment, du modèle de sémantique globale formulé par Maingueneau (1983) ou du modèle de sémantique textuelle et discursive de Halliday – : « le sens n'est pas localisé dans des unités discrètes, mais il est le résultat d'une intrication et d'une interaction entre différentes strates linguistiques » (p. 37). Il s'agira donc de privilégier des analyses articulant différents niveaux et domaines de la linguistique. Les développements récents de la sémantique sont invoqués ici, notamment parce qu'ils mobilisent souvent de grands corpus.

Dans le même esprit, se méfiant d'une opposition rigide langue / discours qu'elles jugent peu féconde en sémantique, tout autant que des tentatives de la réduire, les auteures préconisent une conception du sens comme interface entre des phénomènes d'ordre divers. Elles n'en affirment pas moins la détermination *réciproque* du global et du local, au-delà de prises de position figeant cette relation dans un sens univoque. Elles soulignent également la nécessité de faire toute leur place dans l'analyse à la référence et au rapport au réel, ce qui n'implique nullement à leurs yeux de souscrire à une approche strictement référentialiste.

Pour illustrer la multidimensionnalité du sens, adaptant les propositions de J. Sinclair (2002) et M. Hoey (2007), elles s'intéressent au *profil lexico-discursif* d'unités lexicales dérivées de la base *évol-* dans un corpus de rapports éducatifs rédigés par des éducateurs spécialisés et s'attachent à cette fin aux cooccurrences et colligations textuelles. Dans ce même genre du « rapport éducatif », elles étudient un *segment phraséologique verbal* dont la forme prototypique serait *protéger X des difficultés de Y* (où X est un enfant et Y un parent), pouvant se réaliser sous diverses variantes paraphrastiques, et constituant une « routine discursive ».

Nature dynamique du sens

Ce dynamisme se donne tout particulièrement à voir à travers la polysémie, les glissements du sens lexical, les phénomènes de routinisation ou de figement des syntagmes, le jeu des instances d'énonciation dans les énoncés (p. 39). Les auteures invitent le sémanticien à s'intéresser prioritairement aux phénomènes de *bougé* langagier manifestant l'instabilité du sens : jeux de mots, défigements, malentendus, ambiguïtés, flou référentiel, glissements sémantiques, emplois émergents, néologie, etc.²(p. 40). Elles illustrent leur propos par l'analyse de cas d'ambiguïté : ambiguïté référentielle des toponymes en discours, ambiguïté des adjectifs substantivés.

Conformément à son ambition, l'article vaut surtout comme plaidoyer en faveur de la sémantique discursive. L'exposé et l'illustration des idées forces importent plus ici que le traitement nécessairement un peu rapide des exemples proposés. Néanmoins, le phénomène d'euphémisation évoqué en 2.1.2. retient particulièrement l'attention, du fait de la contrainte spécifique d'un double public (juge-destinataire, parents-récepteurs) imposant l'euphémisme lorsqu'il s'agit d'évoquer certaines situations « lourdes » dans ce genre discursif. Le plus frappant ici est évidemment la dimension générique du mécanisme figural de l'euphémisation.

Pour une discussion

- En fait de *postulats*, la liste qui nous est présentée aux pages 7 et 35 rassemble plutôt des préoccupations (tout à fait légitimes), voire des préconisations, assez largement partagées par les sémanticiens s'intéressant à l'étude du sens en discours. On pourrait souhaiter que les différents enjeux qui leur correspondent soient plus précisément hiérarchisés et articulés entre eux. En outre, les formules employées ici pourraient assez souvent s'entendre (et ont pu dans le passé, être interprétées) de différentes manières, non nécessairement compatibles entre elles et déterminant des solutions différentes, selon les références et les horizons de chaque linguiste.

Ce flou même, selon nous, appelle une question : la SD décrite par les auteures est-elle autre chose finalement qu'une sémantique prenant en compte l'interaction entre les différents niveaux de l'analyse linguistique ? Mais peut-on étudier le sens dans des corpus de manière approfondie sans prendre en compte cette interaction, que ce soit aux fins d'une sémantique de la langue, de la phrase, du discours ou du texte ? Qu'est-ce qui, de la sémantique, échapperait dans ces conditions au champ de la SD ?

- La contribution choisit de ne pas vraiment choisir entre une définition du *discours* considéré comme équivalent au moins approximatif de la parole saussurienne – définition conciliable au fond avec l'ensemble des caractéristiques du discours évoquées par Maingueneau (2002 : 187 sq.) au titre de la linguistique du discours – et une définition du type de celle de Rastier (2001), citée p. 36 (« ensemble d'usages linguistiques codifiés

² La conclusion de l'article évoquera d'autres phénomènes pouvant concerner tout particulièrement la SD : référenciation, catégorisation, définition ; reformulation et glose ; ratés et hésitations de l'oral.

attachés à une pratique sociale »). Il nous semble que la SD (mais aussi l'AD, voire la sémantique textuelle / interprétative) gagnerait à affronter un jour ce problème terminologique qui constitue une source de confusion conceptuelle et théorique – quels que soient les bénéfices immédiats que l'on croit éventuellement tirer d'un tel flou.

- Sans doute faut-il se garder d'opposer trop nettement la signification d'une unité en langue et ses latitudes combinatoires. Entre les deux approches de la signification des unités auxquelles nous renvoyent ces notions il nous semble exister en effet une forme de réversibilité ou d'équivalence. À un certain niveau, c'est bien, selon nous, une seule et même chose pour une unité signifiante que de *signifier* telle chose pour un locuteur de référence et de *se prêter* plus ou moins pour ce même locuteur à tel ou tel type de combinaison à proche ou plus lointaine portée.

- On peut regretter que les auteures fassent état, p. 40, sans la récuser ni s'en démarquer, d'une interprétation caricaturale, « naphthalinée » selon leurs propres termes, mais qu'elles jugent habituelle, de l'opposition langue / discours, pour lui préférer la tripartition de Coseriu (sur ce point, cf. *infra* notre commentaire de l'article de R. Missire). Ajoutons qu'il n'est pas nécessaire d'abandonner la distinction langue / discours au profit de la tripartition coserienne, comme nous y sommes invités p. 40, lorsqu'il s'agit de penser la dialectique entre langue et discours. Il y a même peut-être quelque contradiction interne dans le raisonnement ainsi formulé. – On ne peut pas davantage choisir entre le cadre saussurien et le cadre coserien au cas par cas, en fonction des objets étudiés, sauf à démontrer par ailleurs leur compatibilité.

Régis Missire

La contribution de Régis Missire entend « propos[er] des distinctions théoriques pour caractériser des travaux de sémantique linguistique relevant, selon des modalités diverses, de ce que pourrait être une « sémantique discursive » (p. 17). » Sans viser à l'exhaustivité, l'article offre ainsi un parcours méthodique d'études contemporaines représentatives permettant d'identifier, au fil des illustrations, l'espace propre d'une *sémantique discursive* définie par opposition à la *sémantique grammaticale* et à la *sémantique textuelle*, sur la base d'un jeu de distinctions théoriques et méthodologiques, clairement mises en œuvre dans le tableau synthétique sur lequel se conclut l'article. En particulier, chacune de ces trois sous-disciplines est mise en relation avec l'une des trois instances dégagées par Coseriu : *système / norme(s) / parler concret*³ (rebaptisées ici *système / normes générico-discursives / textes*) ; chacune se subdivise ensuite selon qu'elle recourt à une méthode sémasiologique ou onomasiologique, et les six types d'approches résultant de ce partage se voient correspondre à autant d'ensembles d'unités spécifiques, auxquels s'ajoutent, dans le cas de la sémantique discursive, des *unités mixtes* pouvant relever des deux méthodes.

Ce schéma ternaire dédoublé peut s'analyser lui-même comme le produit de la combinaison de deux oppositions binaires identifiées par Coseriu et qui, selon R. Missire, ne recouvrent pas exactement les mêmes instances : *virtuel / actuel* et *abstrait / concret*. Comme le note l'auteur, certaines théories linguistiques se sont surtout intéressées à l'actualisation des unités de langue et à la construction de leur sens en contexte dans une modélisation impliquant une antécédence logique de la langue sur la parole tandis que les autres, s'affranchissant d'une telle problématique et postulant même parfois une antécédence logique inverse – de la parole sur la langue –, se sont attachés à des descriptions de configurations textuelles mettant en œuvre des unités de dimension très diverses. Parmi les notions à verser au compte des approches privilégiant la seconde opposition, est citée par exemple la classique distinction *sens, acceptions, emplois* de Martin, retravaillée par Rastier, ou celle entre *motif, profil* et *thème* de Cadiot et Visetti.

Même si les oppositions proposées ont d'abord valeur descriptive et explicative, l'auteur ne se prive pas, par touches discrètes, de marquer sa prédilection pour tel ou tel de leurs pôles. Il affirme ainsi sa préférence pour la perspective onomasiologique, par souci de tordre dans l'autre sens un bâton qu'il estime trop souvent tordu dans le sens opposé, et parce qu'à ses yeux la démarche sémasiologique est par trop attachée dans le choix de ses objets au seul format lexico-grammatical. R. Missire laisse percer également deux critiques à l'encontre des approches en termes d'actualisation (p. 25). D'une part, il y décèle une épistémologie – que nous qualifierons, par commodité, de « réaliste » – « pos[a]nt ou présuppos[a]nt une existence cognitive effective des unités appelées à s'actualiser dans le discours » par opposition à une « épistémologie essentiellement descriptive » caractérisant en général les approches par abstraction, lesquelles « n'exig[e]nt pas de positionnement tranché quant à la réalité des structures dégagées ». D'autre part, R. Missire regrette là encore que ces approches en termes d'actualisation conduisent le théoricien à accorder un privilège excessif au format sémiologique « lexico-grammatical » au détriment de configurations plus étendues⁴.

³ Le (*el*) *hablar* de Coseriu.

⁴ À la fin de cette même section, R. Missire n'en fera pas moins état d'un renouvellement des approches conduisant à « prendre en considération des unités d'empan et de conformation interne plus variés ».

On se souviendra ici que, dans sa thèse, R. Missire (2005, p. 4-5) prenait déjà vigoureusement partie en faveur de la perspective de l'abstraction, contre celle de l'actualisation, en se réclamant sur ce point de Coseriu quitte à s'opposer ponctuellement à Rastier lui-même :

« [Dans le cadre théorique de Coseriu] le dualisme méthodologique de la langue et de la parole n'est précisément pas un dualisme réel : la langue ne préexiste pas à la parole, mais est contenue dans la parole en tant qu'elle en est une systématisation constante. »⁵.

À la lumière de ces distinctions se révèle la spécificité du discours aux yeux de R. Missire, qui, tout en reprenant à son compte la distinction de Pêcheux entre discours et parole (p. 17), la redéfinit complètement, dans le sillage de Coseriu. Le « lieu d'investigation » de la SD correspond alors à l'espace des « normes » (individuelles et sociales), espace d'« unités actuelles concrètes », lesquelles se distinguent à la fois des unités du système (en tant qu'« actuelles ») et de celles du « parler concret » (en tant qu'« abstraites »), unités dont une SD étudie les relations tant avec les unités virtuelles abstraites du système qu'avec les unités actuelles concrètes du parler concret (p. 22). La reprise du modèle ternaire coserien s'accompagne toutefois, comme le souligne R. Missire (p. 23), d'un aménagement de première importance. Pour Coseriu, en effet, dans l'ordre lexico-grammatical, seule la signification des morphèmes et de leurs règles de combinaison relevait du système, l'analyse de la signification des unités lexicales étant renvoyée à une linguistique des normes. Dans les approches d'« unification sémantique » évoquées (p. 22), cette partition n'a plus lieu d'être.

La riche contribution de R. Missire présente l'indéniable intérêt d'ouvrir le débat sur le champ exact d'une SD et sur la division du travail optimale entre les disciplines s'intéressant au sens linguistique – un débat qui pourrait bien mener, à terme, à une reconfiguration de l'ensemble de la linguistique.

On saluera tout particulièrement dans cet article la rigueur du propos et la volonté de faire toute leur place aux « unités thématico-topiques » (cf. 2.2.).

Pour une discussion

- *Sur l'opposition des points de vue concret/abstrait et virtuel/actuel*

Autant la distinction entre points de vue *virtuel / actuel* et *abstrait / concret* correspond bien à deux orientations de la théorie linguistique du discours du XX^e siècle, autant on peut regretter que ces deux points de vue aient pu – et puissent encore – être pensés en opposition, et autant il convient selon nous de reconnaître la primauté du premier point de vue sur le second. Nous estimons en effet que, sous peine de perdre toute signification, une approche en termes *abstrait / concret* peut toujours – et, *en dernier ressort*, doit toujours pouvoir – se traduire dans les termes d'une approche en termes d'actualisation de ressources linguistiques enregistrées en « compétence », alors que l'inverse n'est pas vrai.

La langue, certes, procède toujours d'une abstraction sur la parole, que cette abstraction soit le fait du locuteur ou, selon des voies et à des fins différentes, l'œuvre du linguiste. Mais ce travail d'abstraction n'existe et n'a de sens pour le locuteur que parce que son résultat conditionne ses propres usages ultérieurs des ressources linguistiques. On ne peut faire comme si les paroles signifiaient toutes seules. La langue n'est donc pas un artefact du linguiste ; la langue que ce dernier cherche à modéliser n'est autre que celle que doivent se (re)constituer les locuteurs. Ce qui ne signifie pas bien sûr que la langue s'offrirait au linguiste comme un réel immédiatement accessible. Mais, pour être indéniablement à reconstruire par le locuteur (et par le linguiste), elle n'en est pas moins ce qui donne sens aux énoncés produits ou à venir⁶.

Ajoutons que l'abandon ou la marginalisation de la perspective de l'actualisation représente une source de confusion pour le sémanticien en l'encourageant à distinguer des plans d'abstraction (dé-)croissante sans se soucier de leur pertinence pour les locuteurs. Ainsi, la recherche d'un noyau sémique hypothétique le conduit trop souvent à isoler un schème très abstrait incapable de rendre compte des différences d'interprétation observées entre occurrences⁷, schème dont on se demande, dans ces conditions, pourquoi le linguiste devrait en équiper la compétence des locuteurs (on pourrait critiquer dans des termes voisins les approches prototypiques)⁸.

Tout locuteur doit tout au long de sa vie s'approprier (et « mettre à jour ») les ressources d'analyse du monde et d'interaction que lui offre la langue empirique dans laquelle il est plongé, ce qui implique de sa part un travail de pensée *dans la langue*, travail toujours recommencé et plus ou moins conscient que nous appelons *travail de langue*. Cette notion nous semble permettre de réconcilier les deux perspectives opposées – trop frontalement sans doute – par R. Missire. C'est dans ces termes par exemple (et, en l'occurrence, à partir de la problématique

⁵ Cf. aussi : « La distinction langue-parole (...) n'est pas « réelle », mais bien « formelle » et « méthodologique » (Coseriu, 2001, p. 31, cité par Missire, 2005, p. 68).

⁶ Une telle analyse implique bien sûr de placer le locuteur au centre de la langue et exclut une conception monolithique et simpliste des langues empiriques, ignorante de l'hétérogénéité linguistique synchronique.

⁷ Nous ne parlons pas ici des différences (causalement) imputables au seul jeu du contexte d'emploi.

⁸ Cette critique ne vaut pas pour R. Missire qui se propose essentiellement de faire état des approches existantes sans prendre réellement parti, et qui marquerait plutôt quelques réticences à l'égard de certaines entreprises d'« unification » sémantique.

linguistique de l'isonymie) que la sémantique lexicale peut étudier de façon efficace la question traditionnelle de la polysémie.

Précisons encore que, de notre point de vue, la distinction entre *actuel* et *virtuel* (au sens du moins où nous la comprenons) ne devrait pas passer entre *système* et *norme*, comme le voudrait le tableau de la p. 32, mais entre la *norme* coserienne et le *parler concret* (les *textes*). De même, ce serait une erreur de vouloir situer les sociolectes et les « langues de spécialité » sur un plan d'actualité plus grande que la « langue commune ».

- *Sur la critique d'une épistémologie « réaliste »*

Si nous ne partageons pas les analyses des auteurs convoqués dans les sections 1.2. et 1.3., nous n'en estimons pas moins que le théoricien doit prendre ses responsabilités. Dans le cadre d'une épistémologie non « réaliste », en effet, toute théorie devient infalsifiable (sauf à se trouver prise en flagrant délit de contradiction interne ou d'incohérence). C'est pourquoi nous estimons que les objets dégagés par l'analyse linguistique doivent correspondre à des réalités d'un ordre ou d'un autre, *position qui, faut-il le répéter, n'engage nullement le linguiste en faveur d'un quelconque réalisme métaphysique*, comme nous avons tenté de le montrer dans divers travaux.

- *Sur l'opposition onomasiologie/sémasiologie*

Sans doute n'est-il pas inutile de souligner que cette opposition, tout à fait légitime sur le plan de la méthode, n'est pas superposable à l'analyse des processus en jeu respectivement dans la production et l'interprétation des messages, lesquelles impliquent, l'une comme l'autre, de la part du locuteur un va-et-vient réitéré – un ajustement progressif et réciproque – entre contenu et expression.

- *Unités de langue et unités discursives*

Les unités évoquées par R. Missire au titre de la sémantique discursive en relèvent-elles vraiment ? Au regard d'une opposition langue / parole bien comprise, point de vue évidemment différent de celui de R. Missire, cette question revient à se demander si les divers types d'unités qu'il évoque constituent bien des types d'unités spécifiques, d'ordre discursif, non réductibles à des faits de langue, autrement dit si les occurrences de ces unités dans les productions linguistiques concrètes peuvent être analysées de façon satisfaisante comme l'actualisation d'unités mémorisées par les/des locuteurs au sein d'une communauté linguistique, comme il en va pour les lexèmes, les morphèmes, les unités polylexicales, la phraséologie, etc.

Commençons par préciser que les *acceptions* (au sens de Rastier) relèvent pour nous de la langue et qu'à la différence de Rastier ou Missire (2005), nous nous refusons à considérer la « valeur » psychologique de *cuirasse* comme un *emploi* (relevant du *parler concret*). Il s'agit bien en effet d'une *acception figurée inscrite en langue* (à distinguer d'une métaphore *discursive*, i.e. innovante en quelque façon).

Parmi les unités « mixtes » évoquées en 2.1. par R. Missire, les *constructions* sont indiscutablement des *unités signifiantes en langue*. Leur signification est en effet entièrement fixée en langue comme le suggère d'ailleurs la définition même de Goldberg (*learned pairings...*) citée par R. Missire, p. 26. Il en va différemment, peut-être, des *motifs* (de Longrée et Mellet ou de Legallois) et, à coup sûr selon nous, des *items lexicaux*, mentionnés également ici. Les premiers nous semblent toujours correspondre à des séquences parfaitement compositionnelles. Ces séquences n'en constituent pas moins des « unités », ne serait-ce que dans la mesure où elles sont identifiables et réutilisables d'une certaine façon par les locuteurs et où, pour le moins, elles semblent bien produire des effets discursifs ou textuels spécifiques. Le statut de ces unités matricielles dépendra donc de la place que l'on assigne aux compétences textuelles ou stylistiques dans l'ordre de la langue, quitte éventuellement à élargir et complexifier encore la compréhension que l'on peut avoir de ce concept. Pour notre part, notre opinion n'est pas encore fixée sur ce point et nous hésiterons donc à les considérer comme des unités de langue.

Les *items lexicaux* de Sinclair ne sont pas par eux-mêmes des unités de langue puisqu'ils se bornent à manifester en discours des propriétés combinatoires prototypiques (à très forte probabilité) des unités de langue composant l'item considéré. C'est précisément en ce sens qu'ils peuvent intéresser aussi bien la *sémantique de discours* que la *sémantique « en langue »*. Nous sommes enclin à estimer pour notre part que la structure intégrale des propriétés combinatoires d'une unité signifiante (laquelle ne nous sera jamais totalement accessible) et la signification de cette unité constituent les deux faces d'un même phénomène (sur cette « réversibilité », cf. plus haut). *Préférence sémantique* et *prosodie sémantique* constituent bien sûr des aspects particuliers de ces propriétés combinatoires.

Iva Novakova, Julie Sorba

Les auteurs entendent montrer que « le sémantisme des lexies d'affect [en l'occurrence, les lexies d'affects « causés » et « interpersonnels] a un impact structurant sur leur environnement textuel » (résumé, p. 125) et que le sens des lexies d'affect en discours met clairement en jeu ce que les éditrices appellent *la multidimensionnalité du sens*. I. Novakova et J. Sorba souhaitent contribuer par là à l'élaboration d'un modèle fonctionnel global rendant compte de la « dynamique constructionnelle du sens propre au lexique des émotions » (p. 55). Leur travail articule les apports des grammairres fonctionnelles et contextualistes et les recherches sur la

combinatoire des unités lexicales (cf. notamment, Blumenthal 2002) et de la rhétorique argumentative (cf. surtout Plantin 1997).

Pour dégager les profils discursifs des lexies étudiées, I. Novakova et J. Sorba s'attachent systématiquement aux paramètres suivants : structures actanciennes, colligations phrastiques associations sémantiques, isotopies textuelles, colligations textuelles et scénarios discursifs, rubriques [journalistiques]. Il ressort de l'analyse⁹ « que les [affects] causés sont davantage utilisés pour une argumentation « sur » l'émotion dans les rubriques [journalistiques] culturelles ou artistiques, tandis que les interpersonnels déclenchent une argumentation « de » l'émotion dans les rubriques « politique et société » ».

Le contrat est à tous égards parfaitement honoré.

Pour une discussion

- On regrettera peut-être certaines formulations un peu mécanistes risquant de suggérer une détermination *univoque* des séquences discursives par le sémantisme des unités lexicales alors que l'on peut également soutenir à l'inverse que le « projet » du locuteur, lorsqu'il prend la parole, conditionne son choix des mots et des structures.

- Même sans disposer du contexte, on peut être un peu surpris de lire (p. 58) que, dans l'énoncé *J'ai beaucoup d'estime pour sa carrière*, les actants cause et objet de l'affect fusionneraient à des fins d'économie discursive à la faveur du possessif *sa* et qu'il conviendrait en somme de « développer » cet énoncé à l'aide de la formule *l'estime de X envers Y pour sa carrière (Z)*. Est-il réellement justifié de substituer à la phrase effectivement produite une phrase plus attendue, en perdant d'ailleurs par là même la (savoureuse) ambiguïté de l'énoncé initial ? Il se pourrait fort bien après tout que le locuteur d'un tel énoncé ait de l'estime pour la carrière de *il* sans en avoir pour sa personne... Il nous semble donc plutôt, à moins d'un lapsus de sa part, que *i)* l'objet de l'affect évoqué par le locuteur-expérienceur est bel et bien la carrière de *il* (puisque'il le dit), promue par là même en principe au rang de personne (l'objet de l'affect d'estime portant ordinairement le trait humain), ce qui appelle bien sûr une interprétation (ironie, provocation, ou raccourci prêtant peut-être lui-même à interprétation, etc. ?), et que *ii)* la cause de l'estime exprimée reste implicite même si l'énoncé lui-même nous permet partiellement de la reconstruire (certain(s) aspect(s) au moins de la dite carrière ?). Il est vrai que *pour* n'est pas exclu pour introduire la cause (comme le montre d'ailleurs la glose proposée), mais peu importe ici puisque le substantif relationnel *estime* appelle nécessairement un actant-objet avant tout autre actant (y compris l'actant-cause).

Silvia Adler

Cet article aborde la question délicate des noms généraux sous-spécifiés (désormais : NSS), tels que *idée* ou *situation*. Il vise à montrer à la fois que l'étude des noms de ce type relève pleinement de la sémantique discursive, dans la mesure où leur sens se construit pour une bonne part dans le discours, et qu'il est légitime de leur reconnaître un statut à part parmi les noms généraux, plutôt que d'en faire simplement des noms « superordonnés » (hyperonymiques). On ne peut que reconnaître, avec l'auteure, l'intérêt de cette notion pour une sémantique discursive en raison du rôle que les NSS jouent non seulement dans la catégorisation discursive (et, par là même dans la représentation et l'interprétation de faits ou d'événements), mais aussi dans la construction d'objets de discours, voire dans la création et la qualification d'événements médiatiques (notamment via leur présence dans les titres de presse), autant de facettes que montrent très bien les illustrations proposées.

Pour une discussion

- En quoi les NSS se distinguent-ils des noms de sens abstrait aptes à renvoyer à des *contenus propositionnels* (voire à des séquences de tels contenus, comme dans les récits ou les descriptions) ? Si l'on retient le critère des constructions spécificatioennelles (cf. Schmid, 2000, évoqué en note p. 72 ; Vendler, 1968 ; et, pour le français, Legallois, 2006), tout nom abstrait de ce type ne constitue-t-il pas *ipso facto* un NSS ? Les arguments ou les précisions avancés dans cet article ne nous ont pas permis d'infirmer cette hypothèse. Mais sans doute des éléments de réponse à ces questions ont-ils été apportés dans la littérature.

- Sous réserve d'éléments nouveaux, le sémantisme des NSS, considéré en lui-même, ne nous semble *ni plus ni moins* dépendant du contexte où ils s'insèrent que celui de n'importe quel autre type d'unité signifiante enregistrée en langue (y compris les déterminants ou les pronoms). Affirmer le contraire trahirait, nous semble-t-il, une double confusion : entre le sens d'un mot et sa référence, d'une part, et entre le sens d'un mot (par exemple un NSS) et celui des séquences libres qui peuvent l'actualiser en discours (par exemple tel syntagme nominal), d'autre part. À preuve, le fait que les NSS (ou plutôt les syntagmes nominaux contenant des NSS) ne remplissent pas nécessairement leur « fonction » dans toutes leurs occurrences, comme l'observe S. Adler elle-même (p. 74). C'est donc le syntagme, selon nous, plutôt que le substantif, qui devrait être dit *sous-spécifié*.

⁹ Les auteures ne communiquent pas toujours les chiffres sur lesquels se fondent leurs affirmations quantitatives.

- Commentant l'énoncé (2), cité p. 71, S. Adler observe à juste titre que les catégorisations anaphoriques successives, par des syntagmes nominaux, du contenu d'un groupe infinitif initial (*conditionner le versement du RSA...*) mobilisent des NSS (*idée, disposition, solution*) qui ne sont pas sémantiquement équivalents entre eux. L'auteure en tire argument pour conclure au caractère « non stable » de la relation anaphorique établie par les syntagmes comportant ce type de nom, et par là même, de son point de vue, à la spécificité des NSS. Ce raisonnement ne nous semble pas valide : je peux en effet, pour parler d'un animal qualifié antérieurement de *chat*, utiliser toutes sortes d'expressions mobilisant des substantifs qui ne sauraient être considérés comme sémantiquement équivalents : (*ce*) *quadrupède*, (*ce*) *charmant* *compagnon*, (*ce*) *grand* *joueur*, (*ce*) *prédateur* (*impitoyable*), etc.

Ajoutons que, dans l'énoncé (1), cité p. 71, et que nous avons pu retrouver sur le site figaro.fr, *idée* ne peut guère être remplacé que par un mot du sens de *solution, trouvaille, découverte* (et non par *défi, difficulté, problème*, comme il est suggéré).

- Pour établir que les NSS méritent un statut à part, l'auteure (p. 75-76) tente de prouver qu'ils ne peuvent pas être considérés comme *hyperonymes* de la séquence du contexte à laquelle ils renvoient. Ce questionnement nous a surpris. La relation hypo-hyperonymique est en effet une relation en langue entre deux unités lexicales. Il ne peut donc être question d'examiner sous ce rapport la relation entre un syntagme libre ou une séquence linguistique libre quelconque – ou, a fortiori, son référent supposé –, d'une part, et une unité lexicale (dût-il s'agir d'un NSS), d'autre part.

- Analysant ce titre d'un journal télévisé : « Catastrophe de Brétigny : des jeunes venus dépouiller les morts et les blessés » (p. 81), S. Adler estime que le mot *catastrophe* pourrait s'appliquer ici non seulement à l'accident ferroviaire du 12 juillet 2013 lui-même, mais aussi aux comportements évoqués dans la seconde partie de l'énoncé. Or il nous semble peu probable qu'un locuteur puisse être enclin à qualifier de *catastrophe* de tels comportements, quand bien même ce titre active très certainement un topos que l'on pourrait formuler en ces termes : « comme si tout cela [en l'occurrence, la catastrophe] ne suffisait pas, il a encore fallu que... » ou encore : « le malheur (/l'horreur) attire le malheur (/l'horreur) ». Les affects suscités typiquement par de tels comportements (indignation, colère ou révolte envers des individus) diffèrent d'ailleurs sensiblement de ceux qu'inspirent ordinairement les catastrophes (compassion, tristesse, effroi, etc., et, si révolte il y a, elle sera d'ordre métaphysique). Nous ne parlerions donc pas pour notre part de *manipulation* du sens du substantif en pareil cas. On ajoutera que le syntagme *Catastrophe de Brétigny*, du fait de la définitude et de l'unicité inhérentes à tout nom d'événement (fût-il grammaticalement au pluriel), exclut (par opposition à ce que permettrait : *Catastrophe à Brétigny* ou *Nouvelle catastrophe à Brétigny*) toute désignation ou labellisation sur nouveaux frais d'un événement *nouveau* venant s'ajouter à la désignation de l'accident ferroviaire.

Michele Pordeus Ribeiro

Cette contribution, d'une grande clarté, entreprend de revisiter l'analyse de discours dans une perspective contrastive en invitant les chercheurs à pratiquer la comparaison entre des discours relevant de langues et de cultures différentes. L'auteure souhaite ainsi ouvrir l'analyse de discours à l'étude des contextes culturels, ambition que l'on ne peut que saluer.

M. Pordeus Ribeiro retrace d'abord les traitements que l'analyse du discours a réservés à la question du sens, que ce soit dans les textes fondateurs ou, plus récemment, dans diverses études consacrées à la nomination. Elle présente ensuite les grandes lignes de son projet d'une sémantique discursive « en contraste ». Suivent, sur cinq pages, les résultats d'une analyse qu'elle a conduite sur ce qu'elle appelle *les mots du clivage* en français et en portugais (Brésil), autrement dit les mots *droite* et *gauche*, d'une part, *esquerda* et *direita*, d'autre part, mots choisis en raison de « leur aptitude à exprimer, dans le cadre d'un événement électoral, la conflictualité politique » (p. 95). L'étude s'appuie sur un corpus d'articles publiés dans deux journaux lors de deux campagnes présidentielles : *O Estado de S. Paulo*, pour les élections brésiliennes de 2002 ; *Le Monde*, pour les élections françaises de 2007.

Dans ses deux premières parties, l'auteure pointe avec justesse les apports décisifs de la lexicologie politique et de la « sémantique discursive » (celle de Pêcheux), avec l'ouverture de la linguistique à l'extralinguistique, à l'idéologie, aux conditions socio-historiques de production, mais aussi la prise en compte des préconstruits manifestés par les constructions syntaxiques ou encore la saisie du mot dans son environnement phrastique et syntagmatique. Avec les travaux sur la nomination, dans les années 2000, s'effectue un double déplacement par rapport à l'analyse du discours des origines : « ce sont [désormais] les mots (ici, les noms) qui sont au centre de l'analyse, et non pas les formations discursives » (p. 92), l'objectif devenant ainsi clairement sémantique, tandis qu'un autre déplacement résulte du choix d'appuyer l'analyse sur des corpus hétérogènes pour prévenir tout risque de circularité. Pour autant, ces travaux n'oublient pas que « le sens se construit en discours » (p. 92), dans une relation organique avec l'extérieur et l'antérieur du discours, conformément aux fondamentaux de l'analyse du discours, ou que l'étude sémantique du mot ne saurait être isolée de son étude syntaxique.

Dans ses propres travaux, l'auteure étudie les discours à partir de mots-pivots (à l'instar des lexicologues politiques de l'École de Nanterre) et s'appuie sur des corpus liés à des moments discursifs. Elle se propose de mettre en évidence des différences d'emploi susceptibles d'être rapportées à des facteurs culturels. Les mots examinés font également l'objet d'une étude diachronique, complétée par une approche métalexigraphique.

En l'occurrence, l'analyse des mots du clivage visait à établir leur « profil sémantique » dans chacun des deux corpus considérés à partir des constructions dans lesquelles ils entrent et de leurs associations avec d'autres mots. L'étude quantitative en contexte a permis d'établir que les mots du clivage apparaissent de façon privilégiée après les prépositions *à* et *de* en français, *à* et *de* en portugais ; après les déterminants *la* en français, *a* en portugais (p. 98). Elle a également révélé qu'« il y a, dans le corpus français, une tendance plus forte à utiliser les mots du clivage comme des noms collectifs » (p. 100), désignant des référents assimilés à des acteurs à part entière, tandis que dans le corpus brésilien ils sont d'abord utilisés à des fins d'identification dans le champ politique. L'auteure a pu aisément mettre en relation ces résultats avec les histoires politiques respectives des deux pays.

Pour une discussion

- L'expression *mots du clivage* tend à laisser entendre : *i*) que l'espace politique devrait toujours se trouver clivé fondamentalement entre droite et gauche et *ii*) que cette opposition épuiserait à elle seule les clivages politiques. Or l'auteure observe elle-même (p. 101) que le premier point ne se vérifie pas vraiment dans le corpus brésilien en 2002 et qu'il a pu en apparence perdre de sa pertinence lors de la dernière élection présidentielle en France. Ajoutons que cette dernière élection tout comme celle de Jair Bolsonaro semblent s'être ingéniées à démentir le second point.

- Il paraît difficile de tirer des conclusions sur les représentations culturelles d'un pays à partir d'un seul journal et à la faveur d'une seule campagne électorale. A quel « collectif » par exemple (et sur quelles bases ? et sur quel empan temporel ?) attribuer les traits culturels mis en évidence dans le corpus brésilien étudié : l'équipe de rédaction ? la presse brésilienne ? la nation brésilienne ? la communauté lusophone tout entière ? etc.

- Comme il en va souvent face à des études articulant lexique et culture, le lecteur n'échappe pas à un sentiment de circularité. Ainsi, l'auteure nous indique que les résultats de l'analyse linguistique sont parfaitement en accord avec ce que l'on peut savoir par ailleurs des histoires politiques respectives de la France et du Brésil. Nous n'entendons nullement ici dénoncer un biais. Il ne fait aucun doute pour nous que les faits linguistiques observés sont établis indépendamment des données de l'histoire politique. Nous nous interrogeons seulement : est-il possible d'éviter un tel effet de circularité dans ce type d'études et à quelles conditions ? Peut-on d'ailleurs s'attendre vraiment à une quelconque discordance entre les données culturelles et les données discursives qui leur correspondent dès lors que les productions linguistiques des locuteurs reflètent toujours, fût-ce à leur corps défendant, une certaine perception des faits et choses évoqués ? L'étroite connexité entre faits culturels et faits sémantiques serait donc paradoxalement ce qui fait que les études « culturelles » du lexique risquent de ne rien pouvoir nous apprendre que nous ne sachions déjà.

Comment échapper à cette circularité ? Peut-être conviendrait-il de se tourner résolument vers les cas surprenants, ceux où se dessine un désaccord, au moins apparent, entre ce que l'on pouvait savoir jusque là d'une culture et certains usages linguistiques effectifs ? Peut-être peut-on aussi espérer progresser dans la compréhension d'une telle connexité entre faits culturels et sémantiques et des niveaux où elle s'établit.

Laura Calabrese

Ce dernier article relève de l'AD, mais ne manquera pas d'intéresser également le spécialiste de sémantique (lexicale ou historique¹⁰), de métalexigraphie ou de terminologie. L'étude prend pour objet un débat d'ordre lexico-sémantique qui a fortement mobilisé les médias d'information (sans guère susciter de commentaires de lecteurs sur les sites des journaux en ligne – cf. p. 112), à la suite d'une déclaration de la chaîne qatarie Al Jazeera, expliquant qu'elle cesserait désormais d'employer le mot de *migrant* pour désigner les personnes traversant la Méditerranée à partir du Moyen Orient. L'enjeu de la discussion qui s'ensuivit était de déterminer quels mots pouvaient être considérés comme « justes » pour nommer les populations en déplacement. À travers l'étude de ce *moment discursif* particulier, l'article de L. Calabrese vise à éclairer la manière dont un débat métadiscursif de ce type reflète à la fois la perception du réel social par les locuteurs et la façon dont ils tentent de le façonner.

Le corpus est constitué d'articles de presse francophones, anglophones et hispanophones, publiés lors de ce moment discursif, et ayant en commun de traiter de l'usage des mots *migrant* et *réfugié* (ou de leurs « équivalents » dans les autres langues), ensemble complété, à des fins de comparaison, par des articles de presse

¹⁰ L'étude des évolutions sémantiques de mots relevant de la vie sociale, culturelle et/ou scientifique gagnerait beaucoup à suivre dans le détail, instant après instant, les discours, revêtant les formes les plus diverses, à la faveur desquels elles se produisent (à commencer bien sûr par les métadiscours).

plus anciens. L'auteure est parfaitement consciente des problèmes que soulève le recours à un corpus plurilingue, concernant notamment la question des équivalences entre mots relevant de langues différentes, mais, comme elle le souligne à juste titre (p. 113), ces inconvénients ne pèsent pas beaucoup au regard des avantages présentés par un tel corpus, lequel permet de comparer les métadiscours et les positionnements discursifs selon les pays et les langues à propos d'une question qui – on s'en souvient – a manifestement pris une dimension internationale (et inter- ou translinguistique).

L'article éclaire les causes du succès de la déclaration d'Al Jazeera et met en évidence la double spécificité de cet événement discursif : un média prend explicitement position pour un usage lexical et argumente en sa faveur. Est également reconstitué le contexte événementiel et médiatique préliminaire à l'événement.

La méthodologie, rigoureuse, est très précisément définie et exposée. Elle s'appuie systématiquement sur des variables d'ordre (essentiellement) linguistique : marqueurs métalangagiers, autonymiques, modes de dénomination de l'événement, recours aux définitions (légal/lexicographiques), discours d'experts, marqueurs de la modalité déontique, autres mots liés à la mobilité des personnes.

L'article abonde en observations fines et justes sur l'emploi des vocables métalinguistiques dans le corpus ou le choix des dénominations de l'événement discursif (par exemple, l'usage quasi-performatif du mot *débat*), sur la présence massive de certains topos, sur les décalages entre les définitions lexicales / technico-légales des mots étudiés et leurs connotations en discours (celles-ci évoluant elles-mêmes au fil des événements). C'est précisément la prise de conscience de ces décalages qui détermine la ligne de faille majeure dans le débat métalinguistique considéré, les acteurs prenant position soit en faveur d'une stricte application du *sens lexical* des expressions considérées (mieux vaudrait dire selon nous : de leur sens « normalisé » par les dictionnaires de langue ou les textes de droit), soit en faveur d'un dépassement de ce sens autorisé, au nom de la prise en compte des usages effectifs en discours, attitude débouchant sur le refus d'utiliser certains mots disponibles (*migrant*, le plus souvent) et sur le recours à d'autres mots ou à des redéfinitions de mots existants (*refugees*).

L'article met également en lumière, au-delà des mots faisant l'objet du débat, un large ensemble plurilingue de dénominations des individus en situation de mobilité, dénominations utilisées comme arguments dans le débat, assorties d'énoncés métalinguistique et autonymiques hiérarchisant les statuts (et donc les individus), et chargées en général d'une axiologie très négative.

On retiendra, pour finir, une belle définition de l'AD, « entendue comme une sémantique des discours dont le but est d'étudier la production de sens non pas à partir de données lexicales codées mais de données discursives instables qu'il faut décrire à un moment donné du discours social » (p 112).

Ce numéro de *Langages*, riche en références et en illustrations, témoigne de la vitalité et de la diversité des approches discursives du sens, même si les études empiriques proposées prennent essentiellement pour entrées des unités lexicales. Ces travaux suffiraient également à illustrer, s'il en était besoin, tout le profit que la linguistique peut tirer de l'étude rigoureuse et outillée de la combinatoire discursive et notamment des *profils* (*combinatoires / lexico-discursifs / sémantiques*, etc., selon les auteurs) des unités lexicales.

Pareil foisonnement, il est vrai, ne va pas parfois sans quelques ambiguïtés conceptuelles ou méthodologiques, qu'il aurait été utile de dissiper – au risque d'accuser des divergences éventuelles entre les auteur.e.s. C'est ce que nous avons tenté de faire dans les discussions de ce compte rendu en proposant nos propres réponses. Reste une dernière question. On aura peut-être remarqué des hésitations d'un article à l'autre de ce numéro, voire au sein d'une même contribution, entre plusieurs statuts de la SD : démarche ? courant ? champ disciplinaire ? Pour notre part, nous ne pensons pas que la SD puisse se limiter à une démarche ou s'épuiser dans un courant. Nous la considérons comme un champ disciplinaire à part entière. Il s'agit là toutefois d'un champ encore hybride à ce jour, puisque son objet est, au moins superficiellement, triple. La « SD » (telle que nous la comprenons) s'intéresse en effet à la fois : *i*) aux propriétés combinatoires des unités du lexique, étudiées en synergie et compagnonnage avec la sémantique lexicale ; *ii*) au traitement de ce qui, dans le sens des énoncés, n'est pas entièrement prévisible sur la seule base de la connaissance de la langue ; *iii*) aux unités de discours elles-mêmes, c'est-à-dire aux unités spécifiques émergeant au niveau du discours ou du texte, et dont il importe d'analyser la contribution au sens.

Vincent Nyckees
Université de Paris, HTL, CNRS, F-75013 Paris, France